

PROGRAMME DE FORMATION

Formation pour futurs accompagnateurs d'entreprises et de territoires à l'Économie de la Fonctionnalité et de la Coopération (EFC)

réalisée par ATEMIS dans le cadre du Milieu Innovateur Fonctionnel animé par l'Institut Européen
de l'Économie de la Fonctionnalité et de la Coopération (IE-EFC)

Contexte

Un nombre croissant d'entreprises, grandes ou petites, prennent conscience de manière accrue des limites et des impasses de leur modèle économique. Inscrites, parfois depuis longtemps, dans une logique de performance de type industriel, fondée sur la production croissante de biens et de services standardisés ou quasi-standardisés, ces entreprises qu'elles soient des exploitations agricoles, des entreprises manufacturières ou des entreprises de service, vivent de manière préoccupante ces limites :

- rapport de force disproportionné entre les différents acteurs de la chaîne de valeur,
- difficultés accrues dans leur rapport aux ressources et aux déchets,
- érosion des marges face à la nécessité de sophistication des offres par des services supplémentaires sans pouvoir augmenter le prix,
- salariés décontenancés et démotivés, voire en souffrance, face à la perte de sens du travail et de sa reconnaissance...

Cette expérience directe de ces limites amène de plus en plus de dirigeants à s'interroger sur la possibilité d'une alternative à leur modèle économique.

Avec l'Économie de la Fonctionnalité et de la Coopération, ils trouvent des réponses porteuses de sens, pragmatiques et convaincantes, pour repenser en profondeur leur dynamique de performance et leur modèle de développement pour dépasser ces limites et revisiter leurs rapports à leurs clients, à leurs partenaires et à leurs salariés dans une perspective de développement durable.

Parallèlement, un nombre croissant de collectivités territoriales interrogent leur modèle de développement. Elles ont pris la mesure qu'il ne peut pas y avoir de transition écologique et sociale sans changement de modèle économique fondant leur développement. Elles sont souvent engagées dans des actions relevant de la transition énergétique, de la mobilité, de la réhabilitation des logements, de nouvelles orientations d'aménagement de leur territoire, du traitement des déchets, d'une alimentation saine et durable, ...

Dans ces démarches, l'Économie de la Fonctionnalité et de la Coopération constitue un cadre de référence pertinent qui leur permet de construire des rapports renouvelés aux entreprises et aux citoyens.

Public concerné et objectifs de la formation

La présente formation vise à développer une montée en compétence concernant les principes, les concepts opérationnels et les méthodologies d'accompagnement, de consultants, de cadres d'entreprises et de chargés de mission d'organismes d'intermédiation, d'élus, se destinant à accompagner une trajectoire de développement relevant de l'Economie de la Fonctionnalité et de la Coopération.

Forte de l'expérience d'ATEMIS, ancrée dans la recherche, l'accompagnement d'entreprises et de territoires et le débat public, la présente formation va vous permettre d'acquérir une bonne maîtrise du référentiel de l'Economie de la Fonctionnalité et de la Coopération, tant au niveau des concepts, de leurs fondements économiques que des méthodologies d'action et des outils opérationnels. Cette formation va vous inciter à mettre en perspective les nouveaux liens de coopération qui peuvent s'instaurer entre les entreprises et les collectivités territoriales.

En ce sens, il s'agit d'un parcours de formation destiné à l'action et ancré dans des retours d'expériences.

Par ailleurs, participer à cette formation, c'est se donner la possibilité de rejoindre une dynamique à la fois régionale, nationale et européenne de l'Economie de la Fonctionnalité et de la Coopération. Ce parcours est en effet organisé en lien avec l'action de l'Institut Européen de l'Economie de la Fonctionnalité et de la Coopération, et celle des Clubs Régionaux.

Programme, Dates et lieu

La durée de la formation est de 56 heures, soit 8 journées de 7 heures. Le programme et le calendrier de la formation sont les suivants :

Temps 1 : EFC, pourquoi faire ?

- Jour 1 : **12 octobre 2021** Les limites du modèle dominant industriel et financiarisé. **Les réponses de l'EFC**
- Jour 2 : **9 novembre 2021** Les mutations structurelles et les déterminants du modèle serviciel. **Le moteur de l'EFC**
- Jour 3 : **14 décembre 2021**. La coopération et la centralité du travail. **Les leviers de l'EFC**

Temps 2 : EFC, quelle posture d'intervenant ?

- Jour 4 : **11 janvier 2022**. Une posture d'accompagnement et de recherche. **Condition de la mise en œuvre de l'EFC**

Temps 3 : EFC, Comment s'y prendre ? Construire une trajectoire EFC ?

- Jour 5 : **15 février 2022**
 - Jour 6 : **15 mars 2022**
 - Jours 7: **12 avril 2022**
- 
- Appropriation d'outils pédagogiques au service de la construction d'une trajectoire EFC (hexagone, radar...)
 - Les notions clés de sphère fonctionnelles, de solution intégrée et d'écosystème coopératif territorialisé.
 - Les questions de gouvernance dans l'EFC

Temps 4 : Comment poursuivre ?

- Jour 8 : **13 avril 2022**. L'écosystème coopératif de l'EFC (gouvernance, évaluation). La communauté apprenante EFC.

La formation se tient dans la salle de formation d'**ATEMIS** : 2, rue Fontarabie, 75020 Paris.

Méthodes mobilisées

Apports de connaissance
Cas d'études
Retours d'expériences
Echanges entre participants

Intervenants

La formation est réalisée par Christian du Tertre, directeur scientifique et co-fondateur d'ATEMIS, Professeur émérite en sciences économiques (c.dutertre@atemis-lir.com), et Thierry Debuc, ergonomiste, intervenant chercheur associé (t.debuc@atemis-lir.com).

Méthodes d'évaluation

En début de formation : explicitation des attentes
En fin de formation :

- Rédaction d'une vision à partir d'un cas proposé.
- Auto-évaluation portant sur les principaux concepts de l'EFC

Evaluation de la formation. Questionnaire

Pré-requis

Aucun pré-requis

Modalités pratiques

Formation en présentiel. En fonction des contraintes sanitaires, la formation peut se dérouler à distance.

Accessibilité

Formation accessible aux personnes en situation de handicap

Tarif

La contribution financière demandée est de 4 400 EUR HT (5 280 EUR TTC) ; 2 200 EUR HT (2 640 EUR TTC) pour les demandeurs d'emploi.

Vous avez un statut autre ? La question financière ne doit pas être un frein. Contactez-nous.

Ce budget comprend l'inscription au programme de formation, l'accès au matériel pédagogique et les repas du déjeuner. Il exclut les frais de transport et les éventuels frais d'hébergement.

Contacts

Coordonnateur et référent qualité : Thierry Debuc : t.debuc@atemis-lir.com 06 17 74 21 64

Référente administrative : Zoé Michau : z.michau@atemis-lir.com 01 40 09 09 86